

DELFB2 tout public

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique : ■ **Services à la personne et à la collectivité - Formation initiale et continue**

Reconnaissance d'un niveau de français (B2) harmonisé sur les niveaux du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du Conseil de l'Europe)

Code(s) NAF : **85.42Z**

Code(s) NSF : **100**

Code(s) ROME : **K2111**

Formacode : **15254**

Date de création de la certification : **22/05/1985**

Mots clés : **Evaluation**, **LANGUE**, **diplome**, **Français Langue Etrangère**

Identification

Identifiant : **1686**

Version du : **29/03/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [création du DELF DALF](#)

Non formalisé :

- **Centre de formation linguistique**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le DELFB2 tout public est un diplôme du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, validant une compétence à communiquer en français en contexte professionnel, correspondant au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- AUCUN

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le DELFB2 repose sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique en contexte professionnel. La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières en contexte professionnel relève de la compréhension, l'expression, l'interaction et la médiation. Ce schéma a conditionné l'élaboration des examens au sein desquels sont systématiquement évaluées, pour chaque niveau, les quatre activités langagières, avec selon les niveaux une place plus ou moins importante accordée à l'interaction et à la médiation.

Le niveau B2 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte

Public visé par la certification

- Adultes et grands adolescents

complexe ; à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une

conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre ; à s'exprimer de

façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, à émettre un avis sur un sujet d'actualité et à exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Modalités générales

La version dite « DELF tout public » (niveaux A1, A2, B1, B2) est, de par la nature des supports utilisés et des thèmes abordés, destinée à des adultes ou des grands adolescents, soit à partir de 16-17 ans environ. Elle ne convient donc pas à des publics plus jeunes, bien qu'aucune limite d'âge ne soit officiellement fixée pour l'inscription aux épreuves.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Reconnaissance personnelle, sociale et professionnelle.

Le DELF B2 (Arrêté du 18 janvier 2008) exempté de tout test linguistique pour l'**entrée à l'université française**.

Art. 1

« Sont dispensés de l'examen prévu à l'article 16 du décret du 13 mai 1971 susvisé les titulaires du diplôme d'études en langue française de niveau B2 ou du diplôme approfondi de langue française créés par l'arrêté du 22 mai 1985 susvisé. »

Pour l'entité utilisatrice

Les diplômes du DELF sont des certifications valides, calibrées, sensibles, standardisées et équitables, destinées à toute personne qui, pour des raisons professionnelles, souhaite faire valider ses connaissances en français de façon fiable, équitable et officielle. Pour garantir les qualités métriques et pédagogiques des outils d'évaluation, le CIEP dispose d'une cellule d'expertise pédagogique et psychométrique. L'approche psychométrique permet de s'assurer de la mesure précise et effective des compétences des candidats et apporte la garantie d'un haut niveau de fidélité des épreuves.

Evaluation / certification

Pré-requis

Le diplôme DELF B2 peut être proposé à tous les publics.

Extrait de l'arrêté ministériel du 17/07/2005, Art. 1er : « Les personnes de nationalité étrangère et les Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français peuvent se voir délivrer un diplôme d'études en langue française (DELF) ou un diplôme approfondi de langue française (DALF) qui leur sont réservés. »

Compétences évaluées

Le DELF B2 évalue les quatre compétences langagières dans le

Centre(s) de passage/certification

- 199 centres agréés sur toute la France : http://www.ciep.fr/sites/default/files/liste_centres_fr.pdf

contexte général suivant : coordonner des projets professionnels, prendre des décisions et en faire part à ses interlocuteurs.

1 - Compréhension orale : comprendre deux documents enregistrés : exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée.

Durée : 30 minutes / 25 points

2 - Compréhension des écrits : comprendre deux documents écrits : un texte à caractère informatif et un texte à caractère argument

Durée : 60 minutes / 25 points

3 - Production écrite : exprimer une prise de position argumentée dans un cadre formel.

Durée : 60 minutes / 25 points

4 - Production orale (épreuve individuelle avec un jury) : présenter et défendre un point de vue à partir d'un court document déclencheur.

Durée : 20 minutes / 25 points (30 minutes de préparation)

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Le DELF B2 tout public valide le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :
un diplôme sécurisé

Plus d'informations

Statistiques

294 candidats reçus en 2014 sur 372 candidats inscrits.

Autres sources d'information

<http://www.ciep.fr/delf-dalf>